Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 30 (1922)
Heft: 5

Quellentext: Lettre d'un soldat vaudois après la bataille de Villmergen
Autor: Perrin, A.

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LETTRE D'UN SOLDAT VAUDOIS APRÈS LA BATAILLE DE VILLMERGEN

On lira sans doute avec intérêt la lettre suivante, écrite de Schwarzenbach (canton de Lucerne) peu de temps après la bataille de Villmergen, par le quartier-maître d'artillerie A. Perrin, à son ami, le lieutenant d'artillerie Duthon, à Yverdon. Cette lettre, datée du 10 août 1712, renferme quelques indications sur l'existence des troupes dans leurs cantonnements et sur les pensées intimes de son auteur, qui sait apprécier dans une large mesure la part prise par lui et par son ami aux événements. E. M.

Au camp de Schwarzenbach, le 10 août 1712.

Monsieur le lieutenant,

Je suis fâché de ne vous avoir pas donné de nos nouvelles plustost depuis vostre despard de l'armée. J'ai seulement reçeu par un dragon celle qu'il vous a pleu de m'escrire depuis Areau, huit jours après que l'avez escripte par laquelle vous me marqués le destail du payement que vous avez fâict à nos canoniers et depuis quand on leur doit leur paie. Je vous diray que le destachement est resté à Linzebourg où M. le lieutenant Theer les a payé. J'ai dit les circonstances des payements que vous avez faict à nos gens à M. de Diesbach, le capitaine, mais il m'a répondu qu'il ne s'en vouloit point mellé de depuis, et il ne m'a rien redit. Monsr Bonnard, sous-lieutenant est arrivé icy ; il a bien de la peine à s'acommoder avec ces Messieurs les Allemands. Monsr de Diesbach veut toujours faire tous nos payements. Nonobstant cela, Monsr Bonnard a esté hier prendre de l'argent pour payer nos canoniers. LL. EE^ces ont donné à toute l'armée une semaine de paye de gratiffication à ceux

qui ont esté à la bataille de Phillemergue ; ainsy il m'a fallu faire un rolle exact de tous ceux qui y ont esté, et je l'ay donné au capitaine ; on m'a commandé de vous mettre dessus. Et je l'aurois desjà faict quand même on ne me l'auroit pas commandé. Nous sommes campés sur les terres de Lucerne, près du village de Schwarzenbach. Il est arrivé un courier ce soir à la Généralité qui a apporté la nouvelle que la paix estoit faicte et signée. Ainsy nous croyons de nous en retourner au premier jour. Il y a les Zuriquois qui ne veulent pas la conclure. Et si les ennemy le redemandent, il y aura une conteste pour cela mais ils s'acommoderont pourtant. Monsr la Cornette vostre frère a satisfait la vivandière et vous faict ses complimens. Elle dit qu'il n'y en a encore point de plus franc que Monsr le lieutenant Duthon. Elle souhaiteroit que vous fussiez encore à l'armée. Je vous diray, Monsr le lieutenant, que Messieurs de la Généralité m'ont accordé la charge de quartier maistre pour les bons soins et services que j'ay rendus dans toutes les occasions ; et m'ont donné un billet demandant à Monsieur le Trésorier de guerre Steiger de me faire mon compte et de me payer sur le pied de quartier maistre ; encor m'ont dit que l'on aura quelque égard pour moy ; car ils ont bien veu comme je me suis comporté à la bataille de Phillemergue, comme ceux qui m'ont veu le scavent bien, et mesme Monsr le lieutenant lesçait bien. L'on vous donne beaucoup de louanges dans l'armée. Il est vray que je ne croy pas que personne y aye tant travaillé comme vous car je le peux bien dire en vérité. L'on faict contribuer les Lucernois à deux lieues à la ronde de nostre armée pour les fourrages et autres choses. Je ne scay rien de nouveau autre pour le présent, sinon que je vous prie de croyre que je suis avec respect, Monsieur le lieutenant, vostre très humble et très affectionné serviteur et amy

A. Perrin.

Tous nos canoniers vous saluent.